

LE PEUPLE VOSGIEN

LE

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES

MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRIER, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

LE PEUPLE VOSGIEN

PAR AN :

DÉPARTEMENT, six mois... 7

REMIREMONT, six mois... 6 50

FRANCE, un an... 15

ANNONCES

La ligne : } Judiciaires... 40 c.
 } Ordinaires... 20 c.
 } Réclamés... 25 c.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉLAT, limonadier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL ; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE ; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gérardmer, chez le citoyen GURY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGER, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFART, limonadier ; — à Forcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

Remiremont, le 19 Avril 1850

Candidats socialistes.

Seine.

Eugène SUE.

Loire-et-Cher.

Isidore BUVIGNIER, A. ESQUIROS, F. CHARASSIN, V. HENNEQUIN, Ch. DAIN, MADIER DE MONJEAU.

Une conversion.

Nos compliments au *Journal des Vosges*. Décidément, il n'est pas si diable qu'il en a l'air, et son premier article de samedi dernier nous a presque réconciliés avec lui.

Il est vrai qu'il parle encore de *détachables manœuvres*, de *notions fausses et perfides*, de *misérables flatteurs* de la classe ouvrière : mais prenne cela pour lui qui le voudra. Nous ne ferons pas à des gens qui pensent comme nous l'injure de nous appliquer ces vilaines expressions. Ce serait les exposer à des éclaboussures.

Le fait capital de la Révolution de février a été, comme le dit très-bien notre confrère, « l'avènement des classes ouvrières à la vie politique. » Et il ajoute, ce que nous sommes loin de lui contester, « LA RÉSISTANCE DE CERTAINS INTÉRÊTS FROISSÉS par la réalisation brusque et inattendue de ce fait, est LA CAUSE LA PLUS ACTIVE des troubles au milieu desquels nous vivons. »

Ceci, pour le dire en passant, atténue singulièrement l'importance, comme danger public, des *misérables flatteurs* en question. Mais à quoi bon chicaner sur le détail, un homme qui est de si bonne composition pour le fonds ?

D'après cette théorie, qui est aussi la nôtre, il n'y aurait plus en France que deux grands partis, ceux qui ont gagné à la Révolution de février, et ceux qui y ont perdu, « les intérêts froissés, » comme il est dit ci-dessus. Cela paraît assez clair. République et Monarchie, nous

ne voyons pas trop ce que ces deux mots viendraient faire ici. Nous voyons ceux qui avaient le gâteau à eux tous seuls, et ceux qui sont venus le partager avec eux ; mais du besoin d'un roi quelconque, il en est si peu question, que quand M. de la Rochejacquelein est venu parler de monarchie, tout le grand parti de l'ordre l'a planté là, par la raison bien simple que les hommes de cet estimable parti ont formé une petite république pendant dix-huit ans, entre Juillet et Février. Louis-Philippe, qui ne pouvait rien faire sans un ministre, ni prendre un ministre sans la permission de ses électeurs, était le chef de file d'une république censitaire ; Louis-Bonaparte, qui a été tiré du néant par six millions de suffrages, est le chef de file d'une république démocratique, et tout le débat est entre les deux républiques, celle d'avant, celle d'après Février.

Ceci est un peu long ; mais il est bon de s'entendre, et le *Journal des Vosges*, qui aime « les situations clairement définies, » nous saura gré de cette petite explication. Il ne nous accusera pas de partager arbitrairement la société en deux classes, et de les pousser à la haine entre elles. C'est lui-même qui a posé ainsi la question.

Or jusqu'à présent nous avons cru, dans toute la sincérité de notre conscience, et nous avons bien un peu nos raisons pour le croire, nous avons cru que le *Journal des Vosges* tenait pour la république censitaire, contre la république démocratique, pour *les intérêts froissés* contre les nouveaux venus.

Nous avons cru qu'il marchait avec M. Thiers, avec M. de Montalembert, les deux co-naufragés, avec M. Fould, le patron des banquiers, avec M. Dupin, le roi de la basoche, avec les hommes des *Débats* et du *Constitutionnel*, tout cela intérêts plus ou moins froissés.

Nous avons cru qu'il avait planté sa tente dans le camp des Burgraves, lesquels rôdent en ce moment, comme des lions qui auraient envie de dévorer, au tour du suffrage universel, et qui sont en train de se donner du cœur, pour essayer d'y toucher.

— Non, dit M^{me} de Silveyra, en souriant, ce ne serait ni bien, ni convenable. Je ne puis oser à tous venants : — Monsieur m'a sauvé la vie, et je le traite en frère !... Mais je ne vous défends pas de partir demain pour Paris.

— Ma voiture suivra la vôtre, et à Paris...

M^{me} de Silveyra hésita. Encore une fois un nuage vint assombrir son front. Elle dit avec une nuance d'embarras : — à Paris... Je ne sais encore où je descendrai... Mais vous... donnez-moi votre adresse, un mot de moi vous appellera, aussitôt que je pourrai vous recevoir.

Robert ouvrit vivement son porte-feuille et lui tendit sa carte, elle la prit, y porta les yeux... et tout à coup une pâleur effrayante couvrit ses joues, ses lèvres même se décolorèrent, ses doigts furent saisis d'un léger tremblement.

Elle lut lentement, d'une voix basse :

— Robert... de Jumilly.

Puis elle leva sur Robert un regard étrange, incisif.

— Robert de Jumilly ! répéta-t-elle.

Un éclair rapide jaillit de ses noires prunelles ; elle ramena ses regards sur la carte ; ils avaient une expression de colère, de douleur, de terreur, tout à la fois. Robert qui l'observait avec anxiété, se sentit froid au cœur.

— C'est bien là... votre nom ? demanda-t-elle d'une voix brève.

— Oui, madame... ce nom... le connaissez-vous ?

— Moi... dit-elle vivement, non... pas du tout.

Elle se leva brusquement, s'approcha de la fenêtre qui était ouverte et donnait sur le port. Elle appuy son coude sur le balcon et son front sur sa main.

Elle demeura longtemps ainsi. Robert éprouvait un

2° qu'elle a la conscience de ses droits ; 3° quelle et ses droits sont dignes de respect, que, partant, le suffrage universel est un fait acquis et la *garantie nécessaire* de la *protection* que la société doit accorder à *ses intérêts légitimes*, quatrième point, qui n'est pas le moins intéressant.

Conclusion forcée : *Vive la République démocratique ! Embrassons-nous*, et ne nous disputons pas inutilement. N'est-ce pas que la Révolution de février a eu mille fois raison, et ne direz-vous pas quelque jour leur fait, à ces drôles qui se permettent de l'appeler : l'accident de février ? N'est-ce pas qu'on a bien fait de renvoyer Louis-Philippe, qui ne voulait entendre parler à aucun prix des droits politiques de la classe ouvrière quand il y avait « folie à ne pas en tenir un compte sérieux, » et que pensez-vous de ce régime inique, absurde, impitoyable, où les « INTÉRÊTS LÉGITIMES » de cette classe n'avaient pas leur « GARANTIE NECESSAIRE ? »

Il n'y a plus qu'une chose qui nous tourmente, c'est de savoir quel sera désormais l'organe dans le département des Vosges de cette pauvre république censitaire, sacrifiée si lestement. Car enfin ce parti là existe, ces intérêts froissés sont encore quelque chose de vivant et de remuant puisqu'ils sont la cause la plus active... vous savez le reste. C'est ce parti qui, de chez nous, a envoyé à l'Assemblée nationale, ces vaillants soldats de la contre-révolution qui votent intrépidement les lois de compression, de répression, de déportation pour tenir en respect, si faire se peut, la République démocratique. C'est lui qui portait Raoul contre Guillot, et pour un petit échec, son premier, il ne peut en un jour avoir

En un mot, nous avons cru qu'il était dans ce département l'organe de ce qu'on appelle les Blancs, c'est-à-dire de ceux qui ont perdu à la Révolution de février, et qui sont « la cause la plus active des troubles au milieu desquels nous vivons. »

Réparation d'honneur lui soit faite. Il établit cette fois en trois points : 1° que la classe ouvrière est une force aussi, et « une force imposante » dans la société ;

angoisse inexprimable. A son tour, il se leva, et s'approcha de la fenêtre.

En ce moment M^{me} de Silveyra redressa sa tête inclinée, en ce moment aussi, comme sur le pont du navire, la lune l'enveloppait de ses rayons, et deux larmes sillonnaient ses joues.

— Au nom du ciel, qu'avez-vous, madame ! s'écria Robert éperdu.

Elle tressaillit et Robert vit s'arrêter encore une fois sur lui ce regard hautain et dur qui l'avait déjà terrifié.

— Oh ! madame, s'écria-t-il, en s'agenouillant, pardonnez-moi, mais je vous aime ! et chacune de vos larmes, je voudrais les racheter de mon sang !

— M. de Jumilly, reprit M^{me} de Silveyra d'une voix vibrante... relevez-vous, et puis toute cette rude fierté sembla faiblir. Relevez-vous, ajouta-t-elle, d'une voix plus douce et avec un triste sourire, je vous l'ai bien dit, tout ce qui s'est passé depuis hier a troublé vos esprits... demain, nous nous reverrons et nous serons plus calmes. Toutes les émotions m'ont brisée... j'ai besoin de repos... adieu... à demain, M. Robert.

— Demain... je vous reverrai...

— Eh ! mais oui, dit-elle en détournant les yeux, puisque nous partons ensemble !

Robert était déjà rassuré ; il baisa la main de M^{me} de Silveyra et se retira chez lui.

Mais là, que de pensées tumultueuses envahirent son esprit. Pourquoi aurait-il essayé du repos ? Était-ce possible ! sa tête était en feu ; depuis quinze heures il avait vécu d'une double vie, il avait passé par toutes les angoisses, toutes les émotions terribles et douces qui suffiraient à défrayer dix années d'une existence ordinaire.

Ce qui était incontestable, c'est que Robert ne

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

MADAME DE SILVEYRA (1).

SUITE *.

Pendant une longue promenade, Robert resta sous le charme de toutes ces séductions ; mais il gagna lui-même dans cette brillante partie ; souvent M^{me} de Silveyra l'écouta avec intérêt, surprise, et même avec une sorte de curiosité. Elle aussi, elle oublia l'heure, le soleil qui descendait à l'horizon, la brise qui venait de la mer et la faisait légèrement tressaillir. Ce fut Robert qui s'en aperçut et ramena sa compagne à l'hôtel.

Ils dînèrent ensemble. M^{me} de Silveyra n'avait jamais été si belle, ni Robert plus heureux. Le regard doux et ravi que la jeune femme arrêta sur son souvenir, ouvrait devant lui le ciel éblouissant des rêves et des espérances. Il sentait à toute cette joie qui venait inonder son âme, qu'en effet un lien éternel, sympathique, l'unissait à cette adorable femme. Les craintes superstitieuses étaient loin de lui ; il bénissait la tempête, il remerciait Dieu, il était fou de bonheur !

— Ainsi, disait-il à la fin du repas, vous partez demain pour Paris, madame ?

— Demain à dix heures. Et vous, monsieur ?

— Où voulez-vous donc que j'aille, madame, si ce n'est où vous allez ?... Mais ce voyage... ne pourrions-nous le faire ensemble ?

(1) La reproduction de ce roman est formellement interdite à tous les journaux qui n'ont pas traité avec la correspondance littéraire de M^{me} Clémence LALIRE.

* Voir les n^{os} des 30 mars, 5, 6, 12 et 19 avril.

disparu sous terre, comme Satan, quand les sorciers n'en ont plus besoin. Si son fidèle journal passe à l'ennemi, dans quel sein compatissant ira-t-il déposer et ses regrets du passé, et ses fureurs du présent, et ses terreurs de l'avenir?

O Journal des Vosges, c'est mal ce que vous faites là!

Une feuille bien connue par la souplesse de sa forme et par son changement à vue, cherche en ce moment un *aboyeur* distingué; son illustre patron a été atteint d'un accès de rage qui dure depuis le 24 mars.

Nous trouvons dans l'Assemblée nationale une lettre écrite de Londres, où les bonnes intentions de la coalition européenne sont analysées avec une précieuse naïveté. On en jugera par les passages suivants :

« La guerre sera donc évitée, et l'armée prussienne va rentrer dans le cercle régulier des combinaisons européennes. Elle ne sera plus obstacle, mais avant-garde (contre qui?), ce qui est un rôle très-naturel, comme celui de l'Allemagne est d'être le centre de bataille, et celui de la Russie de former l'arrière-garde. Il ne faut pas vous attendre à des événements militaires immédiats, le plan des puissances est d'organiser, de purger le sol de l'Europe du principe révolutionnaire... »

» Le plan arrêté entre les cabinets est de resserrer le cordon à mesure qu'un pays est pacifié. L'année dernière, la question était sur la Vistule, aux monts Karpathes, sur le Danube; cette année, elle est sur l'Elbe, sur le Mein; ensuite et tout naturellement, elle se portera aux Alpes et sur le Rhin; les Français ne comprennent pas ce caractère méthodique. »

Pardon; ils le comprennent à merveille. La chose est d'ailleurs fort claire de soi. Mais continuons :

« L'Europe sait que la fantaisie démocratique de Février ne durera pas, et qu'un peuple spirituel ne peut se condamner éternellement à un carnaval politique. Elle attend donc avec patience, elle a confiance dans l'énergie de vos pouvoirs et dans le bon sens national. »

L'Europe pourrait bien se tromper; nous n'avons pas autant d'esprit qu'elle nous en suppose, et elle aurait grand tort de compter beaucoup sur l'énergie de nos pouvoirs : la République est plus forte qu'eux, et ils n'y toucheront pas.

« L'empereur Nicolas a une estime profonde pour les Français; il sait la vaillance de vos épées, la générosité de votre caractère; tout lui plaît, jusqu'à cette mobilité spirituelle de votre esprit; il espère en elle; et si Mme Demidoff voulait, avec sa grâce parfaite, répéter les belles paroles que l'empereur Nicolas a dites sur la France, vous seriez fiers de l'avenir que l'Europe vous réserve, quand vous serez rendus à l'unité et à l'ordre gouvernemental. »

L'empereur Nicolas est bien bon de tant s'occuper de notre avenir, mais il n'a pas affaire à des ingrats; de notre côté, nous nous occupons beaucoup de lui et de ses peuples, et le premier vent un peu fort qui viendra à souffler lui portera sans doute quelques échantillons des graines que nous cultivons ici pour

songea pas à se nier à lui-même, c'est que M^{me} de Silveyra avait éveillé dans son âme une de ces passions profondes, irrésistibles, que le temps ne saurait éteindre, que les obstacles grandissent; passions qui brûlent, dévorent et tuent, si elles ne sont satisfaites.

Cette femme qui lui était apparue, comme nous apparaît une ombre fantastique dans une nuit de fiévreux délire, cette femme, qui était-elle? Elle devait avoir 24 ou 25 ans, sa beauté était éblouissante, elle se faisait appeler M^{me} de Silveyra. Mais d'où venait-elle? Quelle était sa position, son rang dans le monde? Était-elle libre ou enchaînée? Cette enveloppe admirable cachait-elle une âme pure, ou un cœur vicieux? Était-ce la Lucrèce antique, parée de ses vertus? Était-ce un ange déchu défiant le ciel dans son orgueilleuse beauté? Qui le savait?

Mais Robert lui-même se demanda-t-il ces choses? Non. Il se rappela le passé si près de lui, il écouta dans son âme comme une divine harmonie, l'écho de cette voix vibrante et suave. Il recomposa dans son souvenir, une à une, toutes les perfections de cette adorable créature, puis il s'agenouilla en pensée devant sa fière idole et répéta : je t'aime!

Puis il tressaillit, car il se souvint avoir laissé tomber un mot, dans un moment de terreur et d'amour, et il se souvint aussi que M^{me} de Silveyra l'avait regardé sans colère, sans surprise, comme si elle eût déjà deviné cet amour, comme si elle eût attendu ce cri du cœur monté aux lèvres de Robert, et qu'elle lui avait dit : A demain.

A demain! après cet aveu, n'était-ce pas à toujours! Il l'avait dit dans le fond de son cœur. Il avait cru le lire dans les grands yeux noirs arrêtés sur lui avec une

notre usage et pour celui de tous les peuples, jusques et y compris les Russes. (République.)

Dès que le résultat des délibérations du comité démocratique a été connu dans Paris, toutes les opinions s'en sont emparé pour y applaudir ou pour le blâmer. Partout, les démocrates se sont trouvés heureux du choix arrêté par le conclave, et, quelles que soient les sympathies ou les antipathies individuelles, personne ne manquera à son devoir au jour de l'élection. Plus de 150,000 bulletins démocratiques porteront le nom d'Eugène Sue.

La signification de ce nom est simple et facile à saisir : c'est la protestation du socialisme contre l'influence ténébreuse des jésuites sur le ministère, contre les persécutions dont la presse est l'objet, contre les mesures liberticides et barbares qui se préparent et que l'indignation publique flétrit. L'élection du 28 sera, pour la majorité un nouvel avertissement, pour le ministère une nouvelle condamnation.

Chronique locale.

La constituante, au bout de sa carrière, nous fit un legs de cent millions en abolissant un impôt odieux; qu'est devenu ce legs pieux? Qu'est-ce qui l'a fait caduc? Le besoin du trésor? N'est-ce pas plus tôt la crainte de voir enfin s'introduire parmi nous la révolution financière, dont le principe est inscrit dans l'article 15 de la Constitution : « Chaque citoyen contribue aux charges publiques en proportion de sa fortune et de ses facultés. »

A qui donc la faute dans notre département si cet impôt des boissons n'a pas été supprimé? — A MM. BUFFET, RESAL, RAVINEL, HUOT, HOUEL, AUBRY (Maurice) et FEBVREL.

— Gendarme, voulez-vous accepter ce numéro du Journal des Vosges?

— Volontiers, monsieur, je vous remercie de votre honnêteté.

— Prenez aussi ce numéro du Peuple vosgien.

— Monsieur, je vous arrête!

— Pourquoi, gendarme?

— Parce que vous venez de commettre le double délit d'embauchage et de colportage.

— Comment cela?

— En m'offrant ce numéro du Peuple vosgien.

— Et si je ne vous avais offert que le Journal des Vosges?

— Vous n'auriez commis aucun délit.

— Pourquoi?

— Pourquoi? parce que le Journal des Vosges est un journal du grand parti de l'ordre, et que le Peuple vosgien est un journal républicain. Il est défendu de colporter les journaux républicains; toute la gendarmerie et tous les commissaires de police sont d'accord sur ce point. Suivez-moi en prison.

expression étrange, mais qu'il attribuait naturellement au trouble que le mot : je vous aime avait dû jeter dans le cœur de la jeune femme.

C'était donc un amour béni. Il ne rêva ni obstacles, ni désillusions. L'avenir rayonnait devant lui. Il se livra à cet amour plein d'extases divines avec une confiance aveugle. Il ne soupçonna pas un instant que le malheur put l'atteindre. M^{me} de Silveyra était l'ange qui devait le conjurer.

Toute cette nuit fut une nuit d'enchantement.

Lorsque le jour parut, Robert, fatigué d'avoir tourmenté sa couche sans que le sommeil fut venu calmer ses sens, se leva, ouvrit sa fenêtre et salua avec émotion l'horizon que le soleil levant teignait de pourpre et d'or. De ce moment seulement, les heures lui semblèrent mortellement longues jusqu'à l'instant où il pourrait se présenter chez M^{me} de Silveyra.

La veille, il avait donné des ordres pour qu'une chaise de poste vint le prendre à dix heures, il sonna pour s'assurer si ses ordres avaient été exécutés. Satisfait sur ce point, il ne songea plus qu'au bonheur de suivre aussi, à petite distance, la belle voyageuse, ce qui lui permettrait de s'arrêter dans les mêmes auberges et de la revoir au moins deux ou trois fois pendant le voyage.

A neuf heures, il était à bout de courage et de patience. A neuf heures du matin, dans une hôtellerie, et surtout quand on doit se mettre en route à dix heures, on peut, sans blesser les convenances, s'informer d'une compagnie de voyage. Aussi Robert, le cœur tout palpitant, se dirigea-t-il vers l'appartement de M^{me} de Silveyra.

Il s'arrêta un moment à la porte, et presque aussitôt un domestique de l'hôtel sortit de la chambre.

Nous recevons de Saint-Dié, avec demande d'insertion, la communication suivante à l'adresse de l'Espérance :

UN VOL FAIT A L'ESPÉRANCE.

La dévote m'a adressé sa feuille, que j'ai cru recevoir comme tant d'autres, gratis, à titre de conversion. Cette manœuvre a duré environ neuf mois.

Elle réclame le prix d'abonnement, en se fondant sur une prétendue commande du 5 juillet 1849.

Je lui réponds que nous avons été tous deux mistifiés par une lettre qui n'émane pas de moi, et qui est l'œuvre d'une perfidie.

Et la dévote, dans son numéro du 15 courant, ne vérifie point l'écriture, elle crie au vol et me traite de voleur.

A preuve que j'ai eu durant neuf mois la patience phénoménale de recevoir, hors le dimanche, ses embarras quotidiens.

Singulier raisonnement ma foi!

Le voleur, selon moi, est celui qui se tenait à l'affût pour fausser mon esprit, et dépraver mon âme; le voleur, est celui qui tentait de dérober à mes veilles des instants plus utilement consacrés à la cause de l'humanité, dont les jésuites sont les ennemis les plus dangereux.

Être socialiste, aux yeux de la bigote, c'est être voleur, je le sais. — Me serais-je douté que je fusse voleur, parce que je consentais à recevoir sans les lire ou les faire lire ses élucubrations quotidiennes.

Ne serait-ce point folie, de la part d'un socialiste, d'acheter un journal, alors que son devoir lui impose de combattre ses doctrines liberticides, et de paralyser ses moyens de propagande.

La dévote, en ce qui me concerne, en sera donc non seulement pour ses prières, mais encore pour son argent. Ce n'est certes pas pour elle et ses bonnes maximes que je ferai des sacrifices. — Je suis affligé que la mort prématurée de M. le général Raoul lui ait fait perdre ses frais de propagande.

A ce sujet, une personne qui paraît bien informée, m'affirme que la propagande de l'Espérance et de son fils adultérin l'Ami du Peuple, n'est point désintéressée, comme leurs amis de la soutane le font croire; quelle ne prône que les candidatures qui lui remboursent et ses frais et ses messes.

Salut et fraternité.

DUBOIS, brasseur.

Par décision de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, des médailles d'argent viennent d'être décernées à M. Colin, médecin à Vagny, et à M. Lhomme, médecin à Saint-Dié, en récompense du zèle avec lequel ils se sont livrés à la propagation de la vaccine dans le cours de l'année 1847.

Il vient d'être accordé par M. le ministre de l'instruction publique un secours de 3,000 fr. à la commune d'Euival, pour l'établissement d'une maison d'école.

— Mademoiselle, dit Robert, voulez-vous demander à M^{me} de Silveyra si elle veut bien me faire l'honneur de me recevoir?

— M^{me} de Silveyra? mais elle est partie, monsieur...

— Partie, dites vous!...

— Oui, monsieur; cette dame a fait demander une voiture et des chevaux hier soir, après que vous l'avez eu quittée, et une heure plus tard, elle était sur la route de Paris. Je croyais que monsieur le savait, puisque monsieur avait amené cette dame ici, ajouta cette fille avec la curiosité commune à toutes les servantes. Robert en proie à la plus terrible émotion, pâle et consterné, avait été obligé de s'appuyer contre la muraille; ses genoux fléchissaient.

— Partie! murmura-t-il... Oh! c'est impossible!... elle ne s'est pas jouée de moi à ce point... partie!...

— Monsieur a-t-il des ordres à donner, demanda la servante, brûlant de saisir les paroles qui s'échappaient des lèvres tremblantes de Robert. Il releva brusquement la tête, et dit d'une voix vibrante :

— Une voiture!... des chevaux!... à l'instant, à l'instant même!

Une demi-heure après, la chaise de poste entra dans la cour de l'hôtel où Robert marchait à grand pas, les bras convulsivement serrés sur sa poitrine, les lèvres pâles et muettes.

Il s'élança dans la voiture sans répondre au salut obséquieux de l'hôtelier et des valets qu'il avait généreusement payés. Un seul mot était dans son esprit, dans son cœur, sur ses lèvres :

— Je la retrouverai où j'y mourrai!

TITUS.

(La suite au prochain numéro.)

Une somme de 2,000 fr. a été accordée également à la ville de Mirecourt, pour réparations à la maison d'école.

Le 10 de ce mois, la maison du sieur Martin, cultivateur à Saint-Etienne, est devenue la proie des flammes. La perte est de 5,800 fr., dont 2,000 fr. seront payés par l'assurance. On ne dit pas la cause de cet incendie, qui a éclaté sur un grenier à foin.

Jeudi dernier, cinquante-trois aspirants-instituteurs se sont présentés à la commission d'examen réunie à Epinal sous la présidence de M. Perrin, inspecteur de l'académie. Quinze aspirants seulement ont été admis.

A l'examen des aspirants-instituteurs a succédé samedi dernier celui des jeunes personnes. Sur neuf qui se sont présentées, quatre seulement ont obtenu des brevets élémentaires. Deux candidats sollicitaient le brevet supérieur.

Intérieur.

M. de Melun (Nord), a déposé une proposition ainsi conçue et relative à une modification de la loi électorale. Aux élections générales, des suppléants seront nommés aux représentants du peuple, pour chaque département, dans la proportion d'un cinquième.

Chaque électeur inscrira sur son bulletin de vote un nombre de candidats égal à celui des représentants et des suppléants. Les candidats qui auront obtenu le plus de voix après les représentants élus seront proclamés suppléants, et formeront une liste par ordre de suffrages, destinée à remplacer les représentants en cas de vacance, par option, décès, démission ou autrement.

Des élections partielles ne pourront avoir lieu dans un département que lorsque la liste de ses suppléants sera épuisée. Dans ce cas, les collèges électoraux seront convoqués dans le délai de 40 jours.

Il est facile de saisir le but d'une semblable proposition et d'en reconnaître l'origine. Tel qu'il existe, le suffrage universel ne satisfait plus la majorité. Ceux-ci l'attaquent directement, ceux-là le minent d'une manière souterraine; tous le combattent d'une façon plus ou moins directe ou détournée, mais tous avec une égale persévérance.

— *Caisse de retraite.* — M. Bouvatier a déposé un amendement au projet de loi sur les caisses de retraite. Cet amendement est ainsi conçu :

Art. 1^{er}. Les fonds provenant des dépôts faits à la caisse de retraite seront employés de préférence à prêter aux communes et aux départements, pour les dépenses relatives aux travaux de chemins ruraux et vicinaux, de routes départementales ou de grande communication, d'irrigation, de reboisement, de défrichement ou autres travaux utiles ayant principalement pour but le développement des forces agricoles; à l'Etat pour les travaux productifs destinés à accroître la richesse publique; aux compagnies de chemins de fer ou de canaux, avec hypothèques sur les chemins ou canaux, et privilèges sur les produits. Aucun prêt ne devra être fait pour travaux inproductifs, de simple luxe ou d'embellissement.

— *Impôt sur les chiens.* — M. Collas de la Motte (Finistère), a présenté un amendement sur le projet de loi relatif à l'établissement d'une taxe, voici cet amendement : « L'obligation de verser dix francs au profit de la commune dont le maire aura fait délivrer son permis de chasse, ne sera pas applicable à celui qui justifiera être possesseur d'un ou de plusieurs chiens de chasse soumis à la taxe.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.

Le ministère combat en vain les réductions proposées par la commission sur les dépenses des divers départements. On s'occupe dans les groupes de la détermination que paraît avoir prise l'union électorale, de substituer le nom de M. Leclerc à celui de M. Fernand Foy. Au moment où nous écrivons, on nous assure que cette décision est définitive. Que vont faire les légionnaires? Déjà le nom de M. Fernand Foy excitait leur répulsion comme orléaniste. Que sera-ce de M. Leclerc? Un décoré de Juillet? Il est évident que la pensée de l'union électorale est encore et de beaucoup plus compromise avec un pareil nom qu'avec celui de M. Fernand Foy. On nous assure d'ailleurs à l'instant même, que M. Eugène Sue va publier incessamment une déclaration solennelle, par laquelle il donnera la signification qui était dans la pensée du comité, la signification que les partisans de la candidature de Dupont (de l'Eure) ont donnée à leur vote en se raillant au nom d'E. Sue, dans la séance du conclave. Cette démarche de la part du candidat démocrate, ne peut que produire le meilleur effet et éclairer les électeurs sur le vote qu'il est de leur devoir comme de leur intérêt véritable de faire triompher.

VARIÉTÉS.

Causeries démocratiques et sociales.

ENTRE LE CURÉ ET L'INSTITUTEUR DE M...

LE CURÉ. Vous voilà bien content, sans doute, M. le

socialiste, ce sont les rouges, les ennemis de l'ordre, qui ont été victorieux dans la dernière élection. Vous n'avez pas lieu toutefois d'être fier de votre victoire; sans toutes vos basses intrigues et surtout sans la mort du général Raoul, les choses se seraient passées autrement. Aussi, soyez sûr qu'à la prochaine bataille électorale, vous serez honteusement écrasés; comptez là-dessus.

L'INSTITUTEUR. Oui, monsieur le curé, je vois avec bonheur le succès que la démocratie vient d'obtenir dans le département. Le gouvernement connaîtra du moins ce que pense le pays de la marche réactionnaire, des mesures de compression, du système d'espionnage et de provocation par lesquels il s'aliène tous les jours de plus en plus l'estime et la confiance. Je ne sais, au reste, de quelles intrigues vous voulez parler. Il est facile de prouver que tous les moyens employés par les républicains démocrates sont parfaitement honorables et n'ont rien qui ne puisse être hautement avoués. Il est vrai que l'on a accusé ceux que vous nommez les rouges d'avoir annoncé mensongèrement la mort du général Raoul, le jour des élections; je sais même que cette accusation leur a enlevé des voix qu'ils auraient eues sans cette circonstance qui a fait croire à plusieurs qu'ils avaient recouru à une tactique honteuse, et que pour les en punir, bien des citoyens n'ont plus voulu voter avec eux. Eh bien! vous savez parfaitement maintenant, de quel côté étaient le mensonge, la dissimulation et la calomnie. J'ai donc raison de m'étonner en vous entendant parler de basses intrigues. Il me semble que c'est une corde que par prudence vous ne devriez pas faire résonner. On peut bien s'intituler le parti honnête et modéré; mais cela ne suffit pas pour faire juger du sac sur l'étiquette. Si donc la démocratie a remporté dans les Vosges une victoire signalée le 24 mars, c'est tout simplement parce que depuis près d'un an elle a fait dans ce département, comme dans tout le reste de la France, d'immenses progrès qui sont dus surtout aux actes du pouvoir, contre lesquels l'esprit de liberté éprouve le besoin de réagir avec vigueur. J'aurais cru que vous auriez deviné ce secret, et qu'après cette découverte, vous auriez cessé de vous bercer de l'esprit que nourrissent ceux qui travaillent à la chute de la République.

LE CURÉ. Si le parti du désordre gagne du terrain, c'est un malheur dont vous devriez vous affliger avec tous les honnêtes gens, au lieu d'en faire un sujet de triomphe. Avec l'instruction que vous avez, vous ne pouvez ignorer où conduit fatalement ces dangereux principes de liberté et d'égalité sur lesquels se fonde la démocratie. C'est de cette source que découle, comme conséquence directe, le socialisme, qui n'est autre chose que la destruction de la religion, de la famille, de la propriété. Approuvez-vous donc la négation de toute idée, de tout sentiment religieux, l'abolition du mariage, le partage des biens, le vol, le pillage, l'assassinat? Et comment est-il possible que vous ne repoussiez pas avec toute l'indignation d'une âme honnête des doctrines qui aboutissent à la destruction de toute société?

L'INSTITUTEUR. Vous voulez bien m'accorder quelque instruction. En effet, vous savez que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour en acquérir. Vous vous rappelez que nous avons fait nos classes ensemble; et si, après avoir étudié pendant deux ans avec vous la théologie au séminaire, j'ai renoncé à la carrière ecclésiastique, c'est parce que j'ai compris assez à temps que je ne pouvais ni ne devais contracter des obligations qui répugnaient à ma conscience et à ma raison. Je me suis donc décidé à remplir les modestes fonctions d'instituteur, avec la persuasion que j'accomplissais une noble et utile mission, une des plus importantes à mes yeux, dans l'intérêt de la société. Je ne me suis pas borné à la somme des connaissances indispensables à mon état, et depuis bien des années, je m'applique chaque jour à la recherche des vérités qu'il est bon et avantageux pour l'humanité de répandre dans les esprits. Je sais bien que l'instruction serait souvent plus dangereuse qu'utile si le cœur n'était doué de sentiments honnêtes. Mais je crois ne vous avoir jamais exprimé une idée, un sentiment qui pût vous donner à penser que je suis un ennemi de l'ordre et de la paix publique et que tous mes vœux ne tendent pas au bonheur de mes semblables. Puisque vous me connaissez depuis longtemps, vous devez savoir que mon caractère est doux et bienveillant, et que je suis incapable de donner mon approbation à une doctrine qui conclurait à l'injustice ou à la violence. Comment donc se fait-il qu'avec l'idée que vous vous êtes formée du socialisme, vous me traitiez de socialistes, ce qui dans votre pensée, signifie impie, ennemi de ses semblables, ennemi de toute morale, voleur et assassin?

LE CURÉ. Je suis loin d'avoir de vous une semblable opinion. Ce serait à mes yeux le jugement le plus injuste. Je sais même au contraire que vous méritez à bon droit l'estime et la considération dont vous jouissez, et

c'est ce qui m'a fait un devoir de désapprouver et de combattre les accusations qui depuis quelques temps sont dirigées contre vous à cause de vos opinions politiques. Mais je sais cependant que vous avez lu des écrits socialistes. Il vous est même arrivé de me dire quelquefois que les doctrines qui y étaient exposées n'étaient pas aussi mauvaises que je le pensais et que le disent tous les jours les journaux qui les combattent. Enfin vous êtes abonné à un journal républicain, où ces doctrines sont hautement avouées, défendues, préconisées. C'est pour cela que je vous appelais tout-à-l'heure socialiste, sans vouloir prétendre, toutefois, que vous soyez, comme ceux qui proclament et qui enseignent ces principes, un ennemi de l'ordre, de la religion, de la propriété et de la famille. Ainsi que beaucoup d'autres, vous êtes trompé, vous êtes abusé par ces dangereuses utopies, dont le socialisme cherche à infecter l'esprit public en séduisant les simples et les ignorants sous l'apparence de sentiments généreux, pour le soulagement de ce qu'ils nomment les classes souffrantes.

L'INSTITUTEUR. Ainsi donc, d'après vous-même, les partisans du socialisme ne sont pas tous, tant s'en faut, des hommes coupables ou mal intentionnés. La plupart seraient tout au plus des hommes animés des meilleures intentions, et n'auraient d'autres torts que celui de croire à la possibilité d'améliorer notre état social, tel qu'il a été établi et qu'il se conserve encore aujourd'hui. Hélas! j'avoue qu'à la vue des maux et des injustices dont tant de malheureux ont à se plaindre, et qui résultent de la manière dont la société est organisée, à la vue des abus et des iniquités sans nombre qui font tous les jours tant de victimes, du peu de ressources que trouvent dans un travail accablant la plupart de ceux qui rendent à la société les plus importants services, tandis que d'autres rencontrent les éléments de toutes les jouissances au milieu d'une oisiveté stérile ou de spéculations ruineuses pour ceux qu'ils exploitent, j'avoue que mon cœur saigne, et que révolté des tristes conséquences qui résultent d'un ordre de choses aussi affligeant, j'éprouve le désir de voir nos institutions sociales établies sur des bases plus équitables et purgées des abus déplorables qui réclament de promptes et larges réformes. Je ne croirai jamais que ce soit être ennemi de la société, que de travailler à rendre cette société meilleure et plus heureuse.

LE CURÉ. Sans doute, si c'était là le véritable but du socialisme, il n'aurait rien de condamnable, tant s'en faut, quoiqu'il y ait encore là-dessus, au point de vue de la foi, bien des choses à dire. Mais sous le spécieux prétexte d'améliorations et de retranchement des abus, il rejette, il condamne les vérités les plus augustes, les institutions les plus saintes; il ne respecte, comme je vous l'ai dit, ni la religion, ni la propriété, ni la famille, ces bases fondamentales de toute société, sans lesquelles il n'y a plus que lutte des passions mauvaises, trouble continuel, anarchie sans frein, chaos épouvantable. Voyez si c'est à cet abîme que vous voulez nous conduire.

L'INSTITUTEUR. Eh! mon Dieu, je connais ces vagues accusations, ces déclamations exagérées que ne cessent de répéter les prétendus amis de l'ordre. Ils dénaturent les intentions, ils calomnient les personnes, ils travestissent les doctrines, ils font, en un mot, du socialisme un monstre, un fantôme épouvantable, pour se donner ensuite aux yeux des dupes le mérite de combattre avec un courage héroïque ce grand Léviathan prêt à dévorer le monde. Quelle louable franchise, quelle noble sincérité! Intéressés qu'ils sont aux abus dont ils profitent, ils se gardent bien d'avouer que le socialisme n'en veut qu'à ces abus. Pour le rendre odieux, pour exciter contre lui toutes les haines, toutes les colères, ils crient bien haut qu'il poursuit la destruction de ce que l'homme a de plus cher au monde. Permettez-moi de vous le dire à mon tour, voilà ceux qui abusent réellement de la bonne foi des ignorants et de la crédulité des simples par de coupables et ridicules mensonges. Mais ils se trompent s'ils croient que le peuple se laissera prendre longtemps à ce jeu de Croquemitaine. La lumière ne tardera pas à se faire dans les esprits, et lorsque le masque sera tombé, on connaîtra quelle confiance méritaient ces hommes qui s'intitulent aujourd'hui les amis du peuple, pour mieux cacher sous ce voile hypocrite les pièges qu'ils lui tendent et les entraves par lesquelles ils s'efforcent de s'opposer à tout progrès, à toute amélioration sociale. Ils ne comprennent donc pas, ces pauvres aveugles, que vouloir arrêter l'humanité dans la route providentielle où elle ne cesse de marcher depuis le commencement du monde, c'est prétendre arrêter le fleuve qui suit la pente naturelle de son cours. Donnez-lui une bonne direction, et il s'avancera calme et paisible dans le lit que vous lui aurez creusé, répandant autour de lui la fécondité et l'abondance. Tentez au contraire de lui opposer des barrières; les flots s'accumuleront un instant derrière elles; mais bientôt mugis-

sants et furieux, ils renverseront avec fracas les inutiles obstacles que vous leur aurez opposés et porteront le ravage et la désolation dans les campagnes. Et voyez à quel triste résultat ont abouti déjà les accusations calomnieuses, les déclamations pleines de fiel, les appels à la haine, les provocations à la violence par lesquelles les champions des vieilles idées, des vieux abus et des vieux privilèges, s'efforcent d'irriter l'esprit des populations contre le socialisme qu'ils ont soin de lui présenter sous le masque le plus hideux et le plus effrayant. Les uns se laissant gagner par la peur que leur inspirent ces horribles peintures des prétendus excès du socialisme, poussent contre lui des cris de rage, et ressemblent à ces fous furieux qui frappent ceux qui les aiment et qui les plaignent, en croyant frapper l'ennemi que, dans leur délire, ils voient partout acharnés à leur perte. Les autres ne sont pas toujours maîtres de conserver le calme de la pitié ou de l'indifférence en présence de tant de clameurs, d'injustice et d'emportement. Les haines s'éveillent; les citoyens, les amis, les frères se divisent, conçoivent les uns contre les autres de fâcheuses préventions, s'accusent réciproquement d'intentions criminelles, les passions s'allument et s'irritent au point qu'à la moindre étincelle, on verrait avec effroi éclater le feu de la guerre civile et surgir tous les malheurs qu'elle traîne à sa suite. Voilà le fruit de toutes ces déclamations fougueuses que l'ignorance et la mauvaise foi vont répétant partout contre le socialisme et les projets qu'on lui attribue. Si ceux qui distillent tous les jours contre lui le fiel et la calomnie, ont conscience du mal qu'ils font et des maux plus dangereux qu'ils préparent, vous avouerez qu'il faut qu'ils soient bien coupables.

LE CURÉ. A vous entendre, les amis de la société ce seraient les socialistes, tandis qu'elle n'aurait pour ennemis véritables que ceux qui repoussent leurs mauvaises doctrines. Mais qui donc est venu porter le trouble au sein de cette société et jeter au milieu d'elle, comme autant de torches incendiaires, ces principes d'anarchie et de dissolution universelle qu'il importe de combattre sous peine de la voir s'engloutir dans l'abîme?

L'INSTITUTEUR. Le socialisme est venu en effet troubler le repos et la dangereuse sécurité d'une société qui se meurt, comme le médecin éveille de son sommeil léthargique un malade qui va succomber; et c'est ce médecin que l'on traite de meurtrier. Ces prétendues mauvaises doctrines contre lesquelles vous et tant d'autres ne cessez de

déclamer, permettez-moi de vous dire que vous ne les connaissez pas: car il me répugnerait de croire que, si vous en aviez fait une étude sérieuse, vous dussiez persévérer à vous en déclarer l'ennemi. Je me bornerai à vous dire simplement aujourd'hui qu'elle sont bien loin d'être ce que prétendent ceux qui affectent de s'en effrayer, afin d'effrayer les autres. Il est temps que les têtes se calment, que les préventions injustes se dissipent par un examen consciencieux et une appréciation impartiale des principes et des tendances d'un parti qui compte dans ses rangs passés de si nombreux défenseurs, et qui tous les jours se recrute, tant en France que dans toute l'Europe, des plus nobles intelligences, des cœurs les plus dévoués au bonheur de l'humanité. En vérité, pouvez-vous croire que tant d'esprits éclairés, tant d'hommes du plus grand mérite et qui s'honorent du titre de socialistes, travailleraient à ses progrès et prépareraient son triomphe, si ce parti ne rêvait que désordre et la destruction de tout ce que l'honnête homme doit aimer et respecter? Les brochures et les journaux que vous lisez accusent le socialisme de vouloir détruire l'ordre, la propriété, la famille, c'est un refrain qu'ils vont répétant sur tous les tons, dans l'espoir que cette absurde calomnie finira par prendre racine dans l'esprit des masses peu accoutumées à examiner et à réfléchir. Les socialistes ont beau repousser avec indignation et avec mépris ces coupables doctrines qu'on s'acharne à leur attribuer et qu'ils sont les premiers à condamner et à flétrir, on n'en persévère pas moins à les accuser de projets criminels qui seraient le comble de la démence et de la perversité, et qui n'ont pu être conçus que dans des cerveaux que la peur a rendus malades, ou dans les têtes exaltées d'hommes ennemis de tout mouvement, de tout progrès, de toute amélioration. Vous me faites un reproche d'avoir lu des écrits socialistes. Eh bien! c'est parce que j'en ai lu plusieurs avec une grande attention que je suis en droit de vous dire, à vous monsieur, qui n'en avez jamais lu aucun, que le socialisme est loin de mériter les accusations que ses adversaires élèvent contre lui. Je vous estime même assez, pour croire que si vous aviez sincèrement cherché à le connaître, vous seriez peut-être un des premiers à partager les nobles et saintes inspirations qui lui font appeler de tous les vœux, une organisation sociale plus en rapport avec les principes éternels de justice et d'amour fraternel, qui sont le fondement de toute la doctrine de l'Évangile.

LE CURÉ. Je veux bien admettre, puisque vous l'affirmez, que vous n'avez pas trouvé dans les livres socialistes que vous avez examinés les mauvaises doctrines qui pourtant leur sont reprochées. Néanmoins, je voudrais bien savoir ce que vous y avez trouvé de bon et quelles belles découvertes ont faites pour le bien de l'humanité les nouveaux apôtres dont vous paraissez être devenu un disciple si fervent. Malheureusement, je n'ai pas le temps de prolonger aujourd'hui cette conversation. Je vous propose donc de la reprendre un autre jour, si cela vous est agréable.

L'INSTITUTEUR. Comme il est possible qu'en discutant de bonne foi, nous nous éclairions mutuellement sur un sujet aussi important, je serai toujours à votre disposition lorsqu'il vous plaira de reprendre notre entretien.

A. X....

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉRIER.

ANNONCES.

Vente de Meubles.

Le public est prévenu que le samedi 20 avril 1850, à neuf heures du matin, jours et heures suivants s'il échet; à Remiremont, et au devant du domicile de madame veuve Levêque, marchande, place de la Courtine de cette ville. A la requête de M. Alexandre Beaudouin, clerc de notaire domicilié au dit Remiremont, et par le ministère de M. le Commissaire-priseur du même lieu, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, et au comptant, des meubles et objets mobiliers dépendant de la communauté légale de biens qui a existé entre le requérant et madame Rosalie Villemin, son épouse, dont il a été déclaré séparé de corps et de biens, par jugement du Tribunal du dit Remiremont, en date du 30 mars 1850.

Ce mobilier consiste en batterie de cuisine, ustensiles de ménage, linge de ménage, lit, couchages, armoires, commodes, secrétaire, chaises, tables, glace, porcelaine, pendule et autres objets.

Cette vente a été autorisée par ordonnance rendue par requête, par M. le Président du Tribunal susdit, en date du 13 avril 1850, dument enregistré.

Remiremont, le 16 avril 1850.

L'Avoué constitué du requérant,
Ch. MAREINE.

ABONNEMENT :	PA IS.	
	Un an	20 fr.
	Six mois	10
	Trois mois	5

BUREAUX : RUE JACOB, 3.

LE

	DÉPARTEMENTS.	
Un an		30 fr.
Six mois		16
Trois mois		9

DRAPEAU DU PEUPLE,

JOURNAL QUOTIDIEN, SEUL ORGANE DES PRINCIPES CHRÉTIENS, DÉMOCRATIQUES ET SOCIAUX.

Vient d'être mis en société au capital de 30,000 fr., par acte authentique passé, le 20 mars 1850, devant M^e Trépagne, notaire à Paris. Chaque action est de 400 fr., au porteur; elle donne droit à 5 pour 100 d'intérêt et à une part proportionnelle dans les bénéfices.

Les actions sont, à volonté, remboursables par un nombre d'abonnements équivalents

On souscrit dès à présent au Bureau du Journal. ENVOYER UN MANDAT DE POSTE OU DE COMMERCE A L'ORDRE DU DIRECTEUR.

APPEL AUX DEMOCRATES.

CITOYENS!

Vous savez ou vous devez pressentir aisément les difficultés qui sont venues assaillir l'œuvre du DRAPEAU DU PEUPLE à sa naissance. Ce journal posant les principes les plus radicaux de la triple question DÉMOCRATIQUE, RELIGIEUSE ET SOCIALE, a dû nécessairement attaquer dans leur base tous les abus et soulever contre lui toutes les colères. Elles ne lui ont pas manqué, ces colères, et elles se sont traduites en persécution de toute nature, en obstacles de toute sorte, qu'il a fallu vaincre pour arriver au succès. Et cependant, nous devons le dire, si nous avions subi les effets d'une malveillance et souvent d'une fureur, s'exprimant par des paroles de vague acclamation, nul, jusqu'à ce jour, n'est descendu dans la lutte des doctrines pour contester sérieusement nos principes DÉMOCRATIQUES ET SOCIAUX, ou pour signaler une erreur religieuse dans nos écrits. Nous aimons à proclamer ce résultat comme un des motifs qui nous encouragent le plus à persévérer dans notre œuvre.

Enfin, le DRAPEAU DU PEUPLE a poursuivi régulièrement sa publicité. Désormais appuyé sur une SOCIÉTÉ, il groupera autour de lui des sociétaires nombreux et dévoués qui le soutiendront aisément.

A vous donc qui voulez le triomphe complet, pacifique, régulier de la DÉMOCRATIE et du SOCIALISME, s'appuyant sur les grands principes de la religion, à vous de venir à notre aide dans cette œuvre immense de progrès et d'avenir!

A vous, qui voulez la conciliation sérieuse de toutes les classes, de tous les partis, de tous les intérêts légitimes, et qui ne comprenez pas cette conciliation en dehors du droit et de la vérité radicale, absolue; à vous aussi de venir à notre aide, car nous sommes les défenseurs de cette vérité, seule base de la réconciliation universelle!

A vous, qui aimez le peuple, qui vous préoccupez vivement de ses besoins, de ses droits, de son affranchissement, et qui comprenez ses grandes destinées, à vous de venir également à notre aide, car nous voulons être les amis et les avocats du peuple!

A vous encore, qui comprenez la puissance des croyances religieuses sur les peuples, à vous de venir nous aider à unir ces croyances aux progrès de l'époque, et à faire cesser la guerre aveugle, insensée, que des hommes égarés ou coupables veulent déclarer à la liberté moderne au nom de la pensée religieuse, à vous de venir nous ai-

der à concilier dans l'esprit des masses la DÉMOCRATIE, le SOCIALISME et la RELIGION, et à préserver ainsi le monde des convulsions les plus terribles.

A vous tous de venir vous associer à nos efforts en devenant membres de la SOCIÉTÉ DU DRAPEAU DU PEUPLE, par la souscription d'une ou plusieurs actions, vous faisant observer que votre versement peut n'être qu'une simple avance de fonds, puisque les actions peuvent être remboursées par les abonnements que vous pourriez prendre au journal.

Du reste, le succès de notre publication repose sur toutes les garanties possibles. Expression des doctrines tout à la fois les plus avancées et les plus graves; accueilli avec une bienveillance marquée par la presse démocratique au milieu de laquelle une place spéciale et vide encore lui est réservée; appelé par une foule d'esprits éminents qui en sentent la portée, bien venu du peuple qui lui a témoigné sa sympathie de toutes manières et surtout en achetant à 20,000 les numéros parus; s'appuyant sur une organisation puissante de propagande en province, et, nous osons le dire, sur le dévouement éprouvé de ses rédacteurs et de ses administrateurs, le DRAPEAU DU PEUPLE ne peut périr!